

Situation de l'entreprise WEIL - Communication de M. le Maire

«**M. LE MAIRE** : Avant d'aborder l'ordre du jour, je crois qu'il est logique que le Maire intervienne en cet instant puisque vous le savez, ce matin, le Tribunal de Commerce de Besançon a constaté l'état de cessation de paiements de la Société Weil et a prononcé sa mise en redressement judiciaire. Les magistrats, pour tenter de laisser la porte ouverte à une éventuelle possibilité de reprise par un tiers, ont toutefois autorisé la poursuite d'activité pendant une période probatoire de six mois.

Chacun sait malheureusement aujourd'hui, en raison notamment de l'ampleur du passif accumulé par la Société Weil, que les chances de redémarrage sont terriblement minces, voire tout à fait aléatoires ; une situation dont l'ensemble des salariés de l'entreprise a parfaitement conscience. Je rappelle qu'ils sont près de 330 à Besançon sur un total de 410 pour la Société.

C'est donc vers eux, et d'abord vers eux, que nous devons concentrer toute notre énergie et tous nos efforts pour leur permettre, autant que faire se peut, de sortir le mieux possible de cette crise sans précédent. C'est en effet aujourd'hui l'équilibre et la vie quotidienne de centaines de familles de l'agglomération bisontine qui se trouvent menacés. Et c'est pour elles que nous devons nous mobiliser et nous battre.

Même si nous n'en avons pas toujours partagé les orientations, il ne nous appartient pas en effet de commenter les choix stratégiques qui ont été faits par les dirigeants de l'entreprise Weil. Je me permettrai simplement de constater avec une certaine amertume les méfaits d'une délocalisation programmée par la direction au nom des grands principes de la mondialisation des affaires ; une délocalisation programmée parfois, il convient de le souligner, avec l'aval, voire le soutien financier, des pouvoirs publics.

Mais là n'est plus le débat. Il importe désormais de tout faire pour que les salariés rescapés de l'aventure industrielle Weil retrouvent des raisons d'espérer. Cela passe par la mobilisation de toutes les forces vives de notre région et à ce titre la table ronde organisée à l'initiative du Préfet, après une demande de nos députés, le 9 novembre prochain devrait, du moins je l'espère, nous permettre d'avancer.

Pour sa part, la Ville de Besançon n'a pas attendu la mise en redressement judiciaire prévisible de l'entreprise pour penser au personnel de chez Weil et tenter de lui trouver des solutions de reclassement. Un certain nombre de pistes ont d'ores et déjà été explorées, d'autres le seront encore. Certaines pourraient aboutir prochainement et, même si elles sont encore modestes en termes d'effectifs sauvegardés, elles témoignent de notre volonté sans faille de tout faire pour aider les salariés.

Enfin, au-delà de ce drame, plus humain qu'économique, je voudrais dire que notre ville n'entend pas rester les bras croisés pour dire et redire qu'il est grand temps que les pouvoirs publics aient un autre regard sur le bassin d'emploi de la ville et sur les moyens qu'il importe de mettre en oeuvre pour le pérenniser, voire l'empêcher de sombrer. Après la Rhodiaceta, après Lip, Besançon doit aujourd'hui faire face au démantèlement de l'entreprise Weil. Au-delà des symboles véhiculés par le déclin de ces sociétés, force est en effet de constater malheureusement qu'il faut considérer cette région comme sinistrée du point de vue de l'emploi industriel. Il ne sert à rien de se voiler la face et de regarder là où cela va encore plus mal : le tissu économique de Besançon a souffert autant que celui d'autres régions françaises et en particulier que sa voisine du Nord Franche-Comté. Alors, je le dis avec force, il est plus que temps que les pouvoirs publics cessent de nous considérer comme des privilégiés.

Nous allons peut-être accueillir demain un commissariat à l'industrialisation et je m'en réjouis. Je dis peut-être car ce projet, initié depuis deux ans par la Ville de Besançon, semble aujourd'hui enlisé dans les tergiversations de la DATAR et des régions concernées. Mais si ce commissariat devient réalité, il ne sera cependant qu'une tête de pont et ne suffira pas, à lui tout seul, à faire venir chez nous les entreprises dont nous avons un urgent besoin. Et ce ne sont pas davantage les délocalisations -dans le bon sens du terme- de quelques services de l'Etat, que nous appelons également de nos vœux, qui nous permettront de redresser la barre.

Non, ce qu'il nous faut, ce que nous exigeons, c'est un regard objectif de l'Etat sur notre bassin d'emploi et un vrai coup de pouce à son destin. Parlons clair : ce que nous souhaitons, ce que nous voulons, c'est au minimum bénéficier des mêmes aides que les autres régions sinistrées. Je veux parler notamment de la PAT, la fameuse Prime Européenne à l'Aménagement du Territoire, au bénéfice de laquelle Besançon n'est toujours pas éligible, ce qui pénalise non seulement le développement de la capitale régionale mais aussi la survie de son tissu économique tandis que grâce à cette aide précieuse, Montbéliard et le Nord Franche-Comté ont pu surmonter en partie leurs difficultés. Il est indispensable que nous soyons désormais placés sur un pied d'égalité avec eux. De même, il est indispensable que Besançon et sa région puissent obtenir des crédits d'aide à la réindustrialisation. Enfin, nous exigeons que lors du prochain comité interministériel à l'aménagement du territoire qui aura lieu en décembre, l'agglomération de Besançon obtienne des délocalisations substantielles afin de conforter son pôle universitaire et de recherche, élément entier essentiel de son développement.

Voilà ce qui me paraissait urgent et indispensable de vous indiquer en début de séance. Y a-t-il quelques remarques ? Je pense que tous vous partagez ce point de vue. Je crois qu'il faut qu'on parte vraiment auprès des pouvoirs publics pour obtenir ce que nous n'avons jamais réussi à obtenir quels que soient les gouvernements en place.

M. DUVERGET : L'heure effectivement est dramatique pour notre capitale régionale. Vous venez d'exprimer un cri de douleur, je crois que nous ne pouvons que partager celui-ci. Nous sommes dans une spirale infernale de l'emploi industriel à Besançon, capitale régionale, depuis maintenant une vingtaine d'années, je dis bien dans l'emploi industriel.

Vous avez également souligné le mot prévisible en ce qui concerne en tous les cas cette nouvelle malheureuse affaire industrielle. Que répondre par rapport à une telle situation ? Sinon qu'effectivement il y a bien des structures qui ont été mises en place par votre Municipalité. Le problème je dirais c'est un peu comme les lycéens, tout ce qui est mis en place paraît trop long par rapport à une nécessité d'action immédiate. L'action immédiate doit au moins aller, j'allais dire vers un lobbying des élus de tout bord en faveur de leur ville capitale. C'est un premier point.

Le deuxième point : nous avons trois ministres en Franche-Comté. Vous aviez dit à l'époque que c'était une chance pour la Franche-Comté, nous avons un avis un peu plus nuancé, mais c'est peut-être le moment de faire monter à la charge le trio des ministres franc-comtois parce que si la capitale régionale s'affaiblit ainsi sur le plan industriel, c'est toute la Franche-Comté qui trinque, hélas.

Nous avons maintenant un certain nombre de zones d'activités, c'est-à-dire que le problème pour Besançon n'est plus tant d'aménager des espaces, les espaces sont là, le problème est bien effectivement de monter tous au créneau ensemble pour tirer les sonnettes des ministères mais également par rapport à une situation qui risque encore de s'aggraver dans l'avenir, je veux parler des zonages et des fonds européens car là aussi, Monsieur le Maire, que ce soit à moyen terme ou à long terme, nous sommes dans l'expectative la plus totale. Nous savons que la Franche-Comté sera probablement moins bien dotée qu'elle ne l'est actuellement, or Besançon est dotée au niveau zéro.

Donc pour nous il s'agit bien d'une véritable expédition de sauvetage vis-à-vis de tout ce qui peut se décider sur le plan de la capitale et de tout ce qui peut redescendre ici. Dans tous les cas nous sommes prêts, je vous l'ai dit, dans les moments difficiles à participer à ce combat.

M. LE MAIRE : Je vous remercie de cet appui, Monsieur DUVERGET.

M. FOUSSERET : Monsieur le Maire, bien sûr je partage totalement votre analyse et votre déclaration. Je crois que le moment est grave et le ton de l'intervention de M. DUVERGET le confirme. Je crois que nous avons besoin de toutes les énergies ici à Besançon et il y a besoin d'un électrochoc. Je crois qu'effectivement depuis un certain nombre d'années, vous l'avez rappelé, nous avons vu partir des entreprises. Des efforts ont été réalisés par la Ville, par l'ensemble des collectivités mais désormais nous sommes dans une phase qui devient difficile et il y a besoin d'une mobilisation de tous les élus, de toutes les collectivités, des pouvoirs publics. C'est ce qui est en train de se mettre en place puisque vous savez qu'une table ronde aura déjà lieu sous la présidence de M. le Préfet de Région le 9, c'est-à-dire lundi prochain à 14 heures 30 à la Préfecture et Mme GUINCHARD-KUNSTLER et moi-même allons faire le maximum pour mobiliser les services de l'Etat, que ce soit les services de Martine AUBRY par l'intermédiaire de Mme GUINCHARD-KUNSTLER ou les services de la DATAR ou du Ministère de l'Industrie. Je vais donc entreprendre M. PIERRET à qui nous avons déjà écrit. Nous allons reprendre cela dès demain avec Paulette à Paris à l'Assemblée, car il faut que nous obtenions effectivement du concret. Nous avons un certain nombre de ministres en Franche-Comté, eh bien soyez sans crainte, nous allons «les utiliser» et nous allons faire peut-être ce que l'on peut appeler vulgairement du lobbying mais je crois que quand il s'agit de sauver des emplois, il ne faut pas avoir de complexes. Nous allons le faire parce qu'au-delà du problème de la société Weil, il va falloir voir si effectivement il y a des possibilités de reclassement au niveau industriel car c'est tout le problème du tissu industriel de Besançon. Il y a effectivement l'antenne régionale du commissariat à l'industrialisation mais il y a aussi beaucoup d'autres choses et je crois qu'ensemble nous allons réussir, il faut que nous réussissions, à avancer.

J'ai sollicité aussi un rendez-vous auprès de Jean-Louis GUIGOU, le Directeur Général de la DATAR pour qu'il nous apporte, au-delà des aides traditionnelles, certainement des crédits spéciaux. La prochaine réunion du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire est prévue le 14 décembre prochain ; nous allons devoir peut-être utiliser ce malheur qui nous arrive comme un déclencheur pour aller un peu plus loin et un peu plus vite dans nos demandes.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : La déclaration de Robert SCHWINT a été claire, nous appelons tous à une mobilisation générale. La déclaration de Jean-Claude DUVERGET est une réponse aussi très positive dans ce sens. Je crois que nous connaissons tous ici la situation de l'entreprise Weil et il y a effectivement bien deux niveaux sur lesquels nous devons réagir. Premièrement l'entreprise Weil et c'est vrai qu'il y a trois ministres en Franche-Comté, il y a des élus bisontins, députés, maires, conseillers régionaux, conseillers généraux qui, mobilisés, auront toute la force pour défendre Besançon. Jean-Louis et moi avons déjà alerté des ministres. Martine AUBRY m'a déjà fait savoir qu'elle était prête à mettre tout son poids dans la balance pour les reclassements. Je crois que Christian PIERRET et Dominique STRAUSS-KAHN mettront aussi tout leur poids pour aider à retrouver une solution même si cela risque d'être difficile mais il faut tout tenter. Je redirai très simplement qu'une vraie mobilisation de l'ensemble des élus, de l'ensemble des forces vives peut être aussi importante, avoir autant de poids que des ministres, et je crois à la force collective quand on veut s'attaquer à une difficulté.

M. LE MAIRE : Tous ensemble nous essaierons de faire le maximum».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 1998.

2 novembre 1998